



Bleu Laurentides

Prendre soin des lacs, c'est payant !

À la santé des lacs ! Et à la nôtre !

On pense souvent que, sur Terre, l'eau est une richesse naturelle inépuisable. Même si notre planète bleue est recouverte d'eau, cette ressource n'est pas toujours accessible et utilisable. Bleue, mais majoritairement salée. Seulement 0.3% de l'eau douce est disponible, principalement dans les lacs et rivières. Même s'il y a un renouvellement dû aux précipitations, l'accès à une eau potable non contaminée est de plus en plus difficile et constitue un enjeu majeur.



Cet été vous avez pu découvrir les nombreux problèmes qui affectent les lacs et nous vous avons présenté des recommandations pour préserver leur santé. Mais avec les vacances, vous avez peut-être oublié ces précieux conseils. Pas de panique ! Vous pouvez télécharger toutes les capsules sur le site <http://www.crelaurentides.org/capsules.shtml>. Voici un petit rappel des bonnes pratiques à adopter et à prolonger bien au delà de la période estivale.

- ➔ Conservez le bouclier végétal naturel de votre rive sur une largeur de 10 à 15 mètres minimum. Reboisez avec des végétaux indigènes adaptés au milieu riverain.
- ➔ Bannissez l'utilisation d'engrais (même biologique).
- ➔ Évitez les aménagements artificiels sur l'ensemble de votre propriété. Des matériaux tel que le béton sont imperméables et ne jouent pas le rôle de rétention et de filtration des eaux.
- ➔ Ne gaspillez pas l'eau. Réparez les fuites et apprenez à gérer votre consommation.
- ➔ Assurez-vous d'avoir une installation septique conforme et non déficiente, vidangez-la régulièrement.
- ➔ Privilégiez les savons et autres produits sans phosphate. Ne vous lavez surtout pas dans le lac !
- ➔ Ne modifiez pas l'écoulement naturel des cours d'eau.
- ➔ Les végétaux, algues et plantes aquatiques sont utiles. Ne désherbez pas les lacs !
- ➔ Apprenez à reconnaître les fleurs d'eau de cyanobactéries.
- ➔ Préservez les milieux humides.
- ➔ Naviguez-santé ! Privilégiez les activités récréatives telles que le kayak, vous préservez ainsi votre santé et celle du lac.
- ➔ Sensibilisez votre municipalité, vos amis, vos voisins proches et ceux de votre bassin versant.



La protection des lacs, une responsabilité collective...

Ce ne sont que des exemples, il existe d'autres bonnes pratiques à mettre en place. Chacun doit faire sa part, ainsi en plus de pratiques individuelles, il faut agir à plus grande échelle, de manière collective. Par exemple, réfléchir à des aménagements du territoire durables, apprendre à gérer les fossés routiers, améliorer les pratiques agricoles et forestières... il est possible de profiter des plans d'eau, si ensemble nous préservons leur santé, et par la même occasion, la nôtre !



Impliquez-vous dans une association de protection de lac. Évaluez la santé des plans d'eau avec la **Trousse des lacs**, renseignez-vous à l'adresse internet suivante :

<http://www.crelaurentides.org/trousse/>